

Préavis de grève

Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes

Le 8 mars, ce n'est pas la journée de LA femme, où l'on offre des fleurs ou des produits de beauté, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

En 2017, la mobilisation est plus que jamais nécessaire face à ceux qui en France, comme aux États Unis, en Russie, en Pologne ou encore en Turquie veulent remettre en cause nos droits et libertés.

En France, les femmes sont toujours payées 26% de moins que les hommes. C'est comme si elles arrêtaient chaque jour d'être payées à 15h40. Et si elles refusaient de continuer à travailler gratuitement ?...

Les femmes continuent d'être enfermées dans les temps partiels, de ne pas avoir de perspective de carrière ou d'être confrontées à des violences sexistes et sexuelles, au travail, dans l'espace public comme à la maison.

A la veille de l'élection présidentielle, les exigences des femmes qui représentent 52% de la population doivent être entendues.

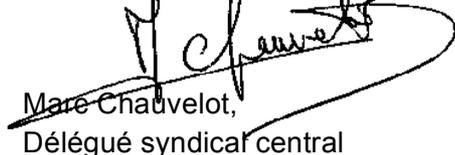
15h40, pourquoi ?

15h40, c'est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour, sur la base d'une journée standard (9h – 12h30/13h30 – 17h).

Les femmes sont toujours payées 26% de moins que les hommes.

- Parce qu'elles sont 30% à travailler à temps partiel ;

Pour la CGT de France télévisions,



Marc Chauvelot,
Délégué syndical central

- Parce qu'elles sont concentrées dans des métiers dévalorisés socialement et financièrement ;
- Parce qu'elles n'ont pas de déroulé de carrière ;
- Parce qu'elles touchent moins de primes, d'heures supplémentaires...

<https://www.youtube.com/watch?v=ZPyCnHmZkbE#action=share>

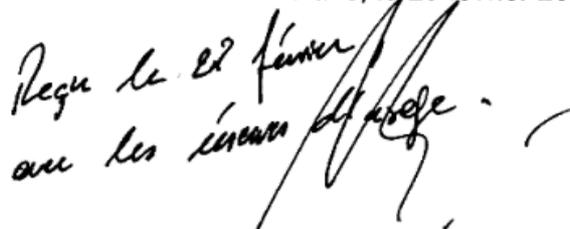
A France télévisions, les deux derniers plans de rattrapage salariaux n'ont pas suffi. Les disparités demeurent car la méthode employée pour les résorber (une « photographie à l'instant T ») n'était pas la bonne.

La CGT demande la construction d'un véritable plan de résorption des inégalités avec une méthode basée sur le déroulement des carrières, seul moyen de corriger les inégalités. La CGT portera cette revendication lors de la prochaine renégociation de l'Accord Egalité Hommes/Femmes, qui doit s'ouvrir très prochainement.

A l'appel de la Confédération et d'un collectif de 35 associations et syndicats en France, la CGT de France télévisions appelle l'ensemble des salarié(e)s à une grève de 59 minutes, pour participer à cette journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Le 8 mars 15h40, toutes et tous en grève !

Paris, le 28 février 2017



Reçu le 02 février
au sein du syndicat